

Paris, 3 octobre 2018

COMMUNIQUE DE LAURENT FABIUS, PRESIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Pour la deuxième année consécutive, le 4 octobre 2018 jour du 60^{ème} anniversaire de la Constitution, se tiendra en France métropolitaine et en outre-mer, La Nuit du Droit.

Dans plus de 110 lieux répartis sur tout le territoire notamment, au Parlement, dans des administrations, des universités, des juridictions, des barreaux, des établissements publics et privés, chez des notaires et des huissiers sont organisés des concours d'éloquence, des reconstitutions de procès, des pièces de théâtre, des procès fictifs, des colloques, des conférences, etc.

L'objectif est de mieux faire connaître le droit, ses institutions et ses métiers et de rapprocher le droit du citoyen.

Je souhaite que la Nuit du Droit soit un plein succès